

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 22 MAI 2019 À 19H30
SALLE DES MARIAGES**

ORDRE DU JOUR

- 01 - Attribution d'une subvention complémentaire à l'Association Mémoire Vivante du Plateau d'Avron.
- 02 - Refus de remise gracieuse de majoration et intérêts de retard non payés. PC 04912C0009 - ROUAHI Bakhti et Fatima - 28 avenue de l'Ouest à Neuilly-Plaisance.
- 03 - Fixation des tarifs des emplacements des brocantes municipales.
- 04 - Suppression de postes.
- 05 - Désignation d'un membre du Conseil Municipal pour siéger au Conseil de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale.
- 06 - Avis sur le projet de création de déchèterie à Neuilly-sur-Marne par le Territoire Grand Paris Grand Est.
- 07 - Avenant de résiliation du bail commercial du local sis 51 avenue du Maréchal Foch.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 16 mai 2019.

Christian DEMUYNCK

Maire



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*